

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Co journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.  
 ABONNEMENT : Pour Roubaix : 18 fr. par an,  
 — 10 fr. pour six mois,  
 — 6 fr. pour trois mois.  
 Pour le dehors, les frais de poste en plus.  
 Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,  
**A ROUBAIX,**  
 Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le *Journal de Roubaix* paraissent le Samedi dans le *Journal d'Annonces* qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 26 Novembre.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :  
 Nominations : de juges et de suppléants de juges de paix en Algérie ; — d'un auditeur au conseil d'Etat en service ordinaire ; — de greffiers du tribunal de première instance d'Alger et de greffiers de justices de paix en Algérie ; — d'un capitaine de port à St-Denis (Réunion) ; — d'un commissaire-priseur à Bone ;  
 Successions en déshérence.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS.

L'administration des douanes vient de publier les tableaux des importations et des exportations pendant le mois d'octobre et pendant les dix premiers mois de l'année.

Le produit des importations a encore été faible au mois d'octobre. Il s'est élevé à 12,952,112 fr., contre 14,402,494 fr. en 1857 et 16,524,785 fr. en 1856. C'est une diminution de 1,450,782 fr. sur 1857 et de 3,572,673 fr. sur 1856.

Les diminutions du mois d'octobre, comparativement à l'année dernière, portent principalement sur les articles suivants :

	1858.	1857.
Bestiaux	28,237	36,749 fr.
Cotons en laine	986,887	1,187,778
Fils de lin et chanvre	41,688	40,799
Graines oléagineuses	127,762	141,067
Suif	16,669	50,490
Houille	833,809	844,118
Laines en masse	411,471	573,000
Fonte	102,110	271,412
Poivre	187,209	177,350
Sucres étrangers	1,861,818	2,803,448

Il y a une amélioration générale pour le mois d'octobre dans les exportations. A l'exception des articles modes, qui comprennent les articles Paris, et dont les expéditions à l'étranger ont encore été faibles, les chiffres du tableau des exportations sont très satisfaisants. Il y a augmentation sur les vins, les céréales, les machines et mécaniques, les peaux brutes et ouvrées, le sucre raffiné, les tissus de soies, les verres et cristaux.

Un arrêté de M. le préfet du Nord, pris sur la demande du conseil municipal de l'ancienne commune de Fives, vient de changer l'époque de la kermesse du faubourg de Fives, fixée antérieurement au troisième dimanche après Pâques.

L'arrêté fixe cette fête locale d'une manière invariable au quatrième dimanche de mai. Cette époque permettra au faubourg de Fives l'organisation de fêtes populaires qui n'étaient pas possibles antérieurement. La kermesse de Fives était, en effet, ordinairement accompagnée des dernières neiges du printemps et se passait assez tristement.

Le faubourg Saint-Maurice, aujourd'hui annexé à Lille à titre distinct, aura sans doute aussi sa kermesse spéciale, et la population de l'ancienne Fives ne se plaindra pas d'avoir deux fêtes au lieu d'une.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier, et en exécution des décrets rendus par S. M. l'Empereur, les 29 juillet et 2 août derniers, les traitements des chanoines autres que ceux du diocèse de Paris, seront fixés à 1,600 fr.

Les traitements des desservants de succursales seront, à compter de la même époque, fixés comme il suit :

- 1,200 fr. pour les desservants de soixante-quinze ans et au-dessus.
- 1,100 fr. pour les desservants de soixante-dix à soixante-quinze ans.
- 1,000 fr. pour les desservants de soixante à soixante-dix ans.
- 900 fr. pour les desservants au-dessous de soixante ans.

M. Achille Werquin, de Roubaix, a prêté lundi dernier, le serment d'avocat devant la cour impériale de Douai, et vient de se faire inscrire au tableau des avocats de Lille.

François Dupuis et Eugénie Schottymann, unis en légitime mariage et probablement associés pour le vol, viennent d'être obligés, grâce à l'intervention de la police de Roubaix, de rompre la société qui existait entre eux pour l'exploitation des personnes dont ils avaient su obtenir la confiance.

Eugénie Schottymann est journalière ; elle a voté partout où elle a travaillé. Sucre, bonbons, liqueurs, vin de Champagne, tout cela était enfermé chez elle avec le plus grand soin. Son brave homme de mari, à la suite d'un interrogatoire, a été reconnu l'auteur d'une voiture de charbon, vol pour lequel son complice a été condamné il y a près d'un an.

François Dupuis et Eugénie Schottymann, mis tous deux à la disposition de la justice, ne tarderont pas à recevoir la récompense due à leurs hauts faits.

On vient de conduire à la prison du Palais de Justice de Lille le nommé Segard, né à Dottignies, employé chez un voiturier de Roubaix, et qui vient d'être reconnu l'auteur du vol du manteau de M. Dely, fermier à Marcq-en-Baeroul. Ce vol a été commis à la station de Roubaix.

Un maître ramoneur de cheminées et le contre-maître d'un fabricant de produits chimiques, de Tourcoing, ont été horriblement brûlés, il y a quelques jours, en tombant dessous le générateur dans un trou rempli d'eau en ébullition. Les brûlures, quoique assez graves, ne mettent pas leur vie en danger.

Le nommé Couturier, ouvrier mécanicien, a été condamné, le 24 courant, par le tribunal

correctionnel de Lille, pour chants séditieux, à un mois de prison.

Voici, dit le *Messageur du Midi*, de quelle manière serait pratiquée à l'avenir la loi sur le travail des enfants dans les manufactures : Tous les départemens industriels seraient partagés en sept divisions, investies des attributions déterminées dans les art. 10 et 11 de la loi du 22 mars 1841. Il y aurait un inspecteur divisionnaire dans chacune d'elles, et un inspecteur général, résidant à Paris, centraliserait entre ses mains les divers services de surveillance. Ce fonctionnaire serait rétribué sur les fonds de l'Etat.

Si la gelée est venue plus tôt que d'habitude, elle n'a pas duré longtemps. Une pluie fine et pénétrante lui a succédé.

A Paris, le thermomètre marquait le 23, à minuit, 4 degrés 3/10<sup>e</sup> au-dessous de zéro ; à six heures du matin, 2 degrés 5/10<sup>e</sup> ; à dix heures, 2 degrés au-dessous de zéro. On couvre de paille les constructions en plein air, et les travaux sont discontinués.

Le même jour, à Rouen, la température minima a été de 9 degrés 6/10<sup>e</sup> au-dessous de zéro.

A St-Petersbourg, à Moscou et à Varsovie, le froid se fait plus vivement sentir encore : le 22, le thermomètre marquait dans ces villes 12 degrés au-dessous de zéro. La Neva est complètement prise et le golfe de Cronstadt rempli de glaces.

Tandis que les premiers froids de l'hiver sévissent rigoureusement sur certains points, quelques localités continuent de jouir d'une température printannière. — Ainsi, à Rome, à San-Fernando et à Bayonne, le thermomètre marquait, le 22, 12 degrés au-dessus de zéro.

Au marché aux grains de Lille, de mercredi, il y a eu hausse moyenne de 0 fr. 65 c. à l'hectolitre.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 27 NOVEMBRE 1858.

— N° 4. —

LA MANSARDE

Suite. — Voir notre dernier numéro.

CHAPITRE V.

« Ne travaille pas si longtemps, Marie ; couche-toi, chère enfant ; — l'horloge a déjà sonné une heure, et j'ai entendu la voix du veilleur de nuit qui l'annonçait.

« Hélas ! tu ne peux donc dormir non plus, maman ? dit Marie en tournant la tête du côté de la petite alcôve où était le lit de sa mère, garni de rideaux à grandes fleurs. Nos dames avaient bien deux chambres, comme leur voisin ; mais l'exiguïté de leurs moyens les forçait de n'en habiter qu'une l'hiver.

« Je ne puis dormir quand tu veilles.  
 « En ce cas, il faudra bien que je me couche, chère maman ; mais tu sais que j'ai promis à la baronne de Seegerstadt de terminer son bonnet et ses manchettes pour la semaine prochaine. D'ailleurs, je n'ai pas du tout sommeil ce soir.

« Eh bien, s'il en est ainsi, nous pouvons

causer un peu, d'autant plus que j'ai beau fermer les yeux, il m'est impossible de dormir. — Comment la soirée s'est-elle passée chez Lundens, chère Marie ?

« Ah ! passablement — comme toujours.  
 « As-tu vu notre nouveau voisin, le locataire du conseiller Uter ? — Je suppose qu'il y était.

« Bien entendu.  
 « Est-ce un jeune homme intéressant ? Autant que je puis en juger de loin, c'est un bel homme, et il a l'air d'être très bon.

« C'est vrai, et je crois qu'il ne perd pas à être vu de près.  
 « A-t-il causé avec toi ?  
 « Oui — et même il m'a fait danser. — Mais je ne trouve pas sa conversation intéressante, et je crains bien qu'il ne ressemble entièrement, sous ce rapport, à tous nos autres messieurs.

« Bon Dieu ! si notre ingénieur avait entendu ce jugement porté sur son compte ! — Ce fut un véritable bonheur qu'il ne parvint pas à son oreille, car William eût certainement et sans plus tarder tourné le dos à cette bonne ville, et notre histoire se terminerait là.

Mais heureusement, au moment même où Marie prononçait ce jugement sévère, William se disait :

« Il ne lui a certainement pas échappé que je suis d'une tout autre trempe que les imbéciles qui l'assiègent de leurs fades discours ! »

« Dieu soit loué de ce qu'il existe un amour-propre ! S'il fait beaucoup de mal, il a cependant aussi son bon côté.

« Ainsi tu penses, chère Marie, qu'il est un peu lourd ? — Peut-être n'est-il pas habitué au ton de la meilleure compagnie ! demanda madame N...

« Non — je n'ai pas voulu dire lourd ! mais

il ne me semble pas exempt de ce que nous trouvons si souvent chez les hommes privés du commerce des dames bien élevées, c'est-à-dire tout à la fois de la timidité et un peu d'embaras.

(De mieux en mieux !)  
 « Au moins, pensait William, qui, étendu dans son lit, continuait son monologue en suivant des yeux l'ombre qui se dessinait dans la mansarde — au moins, elle aura reconnu que j'ai vécu jusqu'ici dans la bonne société.

« A-t-il parlé des copies à faire ? demanda la mère.  
 « Non, il a été assez délicat pour ne pas m'en entretenir ; mais je lui ai donné à entendre qu'il peut, dès qu'il voudra, entrer en pourparler avec moi à cet égard.

« Tu as bien fait ! Ce travail, susceptible de prendre de l'extension, rapporte quelque chose. Peut-être viendra-t-il lui-même, puisqu'il n'a pas renvoyé son domestique.

« Il en a touché un mot lorsque nous nous sommes séparés à notre porte, en rentrant ; — mais tu sais bien, maman, notre position.

« Notre position pourrait être meilleure, ma chère Marie, si tu l'avais voulu toi-même ; la ville entière le sait, et certainement il n'est pas non plus sans en avoir eu connaissance. Mais enfin, puisqu'il en est ainsi et pas autrement, ce n'est pas une raison pour nous montrer impolis envers les étrangers. — Peut-être l'as-tu blessé ? Je sais que parfois tu n'y regardes pas de si près.

« Non, chère mère, il ne peut certainement pas se sentir blessé. Je ne me rappelle plus au juste ce que je lui ai dit ; — mais, ce que je sais positivement, c'est que je l'ai informé que nous sommes à la maison tous les matins. »

Ici l'entretien cessa quelques instants. Les doigts habiles de Marie tiraient l'aiguille avec la même agilité que si elle avait eu la couture la plus simple entre les mains.

« Tu ne m'as pas dit, reprit enfin la mère — et cette fois elle avança la tête hors des rideaux — tu ne m'as pas dit si tu as vu Malkolm à Seegerstadt la dernière fois que tu y as été ?

« Si je ne t'en ai pas parlé, répondit Marie avec un fin sourire, tu peux être convaincue, chère maman, que je ne connais pas dans tout l'univers de personne plus ennuyeuse que notre cher cousin, le représentant de tous les marchés aux bœufs ; aussi m'est-il désagréable de lui consacrer un seul mot.

« Mais, enfin, y était-il ? voilà ce que je te demande.  
 « Oui, et il m'a offert ses hommages avec sa séduisante amabilité ordinaire.

« Prends garde à toi, Marie ! Je te l'ai dit souvent déjà : tu as une fierté et un amour-propre qui m'inquiètent beaucoup et qui feront ton malheur, je le crains. Peut-être un jour viendra où tu regretteras d'avoir repoussé ses hommages. Pense donc ! une propriété comme Malkolmsnas !

« Et un cavalier tel que le cousin Malkolm, chère maman !

« L'un compensé l'autre. Aujourd'hui, au contraire...

« Oui, aujourd'hui, au contraire, dit Marie achevant la phrase interrompue à dessein par sa mère, je puis, heureuse, gaie et tout à fait indépendante, n'obéir qu'à tes seuls desirs, que je remplis si volontiers, comme tu sais, chère maman.

« Eh bien, quant à ces desirs, chère enfant, tu sais très bien...